

Département de la Savoie
République Française

Délibération numéro 2026 - 118

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 1^{er} juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} juillet à 20 heures 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la présidence de Monsieur Jérémie TRACQ, président.

La convocation a été envoyée en date du 24 juin 2026.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Stéphane BOYER, David BRUBALLA, Jean-Marc BUTTARD, François CHEMIN, Christian CHIALE, Frédéric CHICOT, Jean-Marc COUVERT, Clotilde DUCROUX VERNIER, Eric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Claudine LANFREY, Catherine PASTEL, Denis PASTEL, Aurore PETIT, Laurent POUPARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Magali ROUARD, Karine ROUTIN.

Absents : Cédric BERMOND, François CAMBERLIN, Sophie CHARVOZ, Blandine CHARVOZ, Elodie FAVRE, Cédric GUEHO, Pascal LAGLERA, Bernard ZIZEK.

Procurations : Cédric BERMOND à Stéphane BECT
Sophie CHARVOZ à Laurent POUPARD
Blandine CHARVOZ à Humberto FERNANDES
Bernard ZIZEK à Claudine LANFREY
Cédric GUEHO à Jean-Marc BUTTARD

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 22

Nombre de pouvoirs : 05

Nombre de votants : 27

Monsieur Stéphane BOYER a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : Fourniture, pose/dépose de la signalétique de randonnée estivale et hivernale
Et balisage peinture sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise**

- Autorisation de signature des marchés publics de fournitures et de services (accords-cadres à bons de commande)

Monsieur François CHEMIN, Vice-président et Président de la Commission d'Appel d'Offres, rappelle à l'assemblée la nature du projet :

- conception, fourniture, livraison et installation sur site du dispositif de signalétique directionnelle et informative été et hiver, conforme à la charte signalétique et balisage PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) du département de la Savoie, à la charte nationale de balisage de la FFRP (Fédération française de randonnée pédestre) et à la norme AFNOR.

Dans ces conditions, la CCHMV a lancé une consultation conformément à la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'accords-cadres à bons de commande, pour les lots suivants :

- Lot 1 : Fourniture du mobilier de signalétique été et hiver sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise,
- Lot 2 : Pose/dépose du mobilier de signalétique été et hiver – Secteur Saint-André, Le Freney, Fourneaux, Modane
- Lot 3 : Pose/dépose du mobilier de signalétique été et hiver – Secteur Avrieux, Villarodin-Bourget, Aussois
- Lot 4 : Pose/dépose du mobilier de signalétique été et hiver – Secteur Val-Cenis Bramans
- Lot 5 : Pose/dépose du mobilier de signalétique été et hiver – Secteur Val-Cenis Sollières-Sardières, Val-Cenis Termignon,

- Lot 6 : Pose/dépose du mobilier de signalétique été et hiver – Secteur Val-Cenis Lanslebourg, Val-Cenis Lanslevillard
- Lot 7 : Pose/dépose du mobilier de signalétique été et hiver – Secteur Bessans, Bonneval-Sur-Arc

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 juin 2026 pour attribuer les accords-cadres à bons de commande de fournitures et de services.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil communautaire,

Vu l'exposé de Monsieur le Vice-président,

Vu les décisions d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

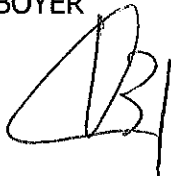
- **Approuve** le plan de financement de cette opération ;
- **Prend acte** des décisions de la Commission d'Appel d'Offres dans les conditions suivantes :
 - Lot 01 : société PIC BOIS RHONE-ALPES pour un montant estimatif de 285 415.35 euros hors taxes ;
 - Lot 02 : société CALAO pour un montant estimatif de 34 745.00 euros hors taxes ;
 - Lot 03 : société Signal'Ethique Montagne pour un montant estimatif de 46 080.00 euros hors taxes ;
 - Lot 04 : société AZIMUT SIGNALETIQUE pour un montant estimatif de 29 698.00 euros hors taxes ;
 - Lot 05 : société Signal'Ethique Montagne pour un montant estimatif de 33 210.00 euros hors taxes ;
 - Lot 06 : société AZIMUT SIGNALETIQUE pour un montant estimatif de 29 069.00 euros hors taxes
 - Lot 07 : société CALAO pour un montant estimatif de 22 777.00 euros hors taxes.
- **Autorise** Monsieur le président, ès-qualités, à signer les accords-cadres à bons de commande de fournitures et de services à venir ;
- **Charge** Monsieur le président et le comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en conseil communautaire en séance de ce jour.

Pour copie conforme, Modane, le 06 juillet 2026.

Le secrétaire de séance

Stéphane BOYER



Le Président

Jérémy TRACQ

